

GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS EN 2024

Quelles transformations pour les acteurs ?



DÉROULÉ DU WEBINAIRE

- Introduction
- Partie 1 Point sur la réglementation
- Partie 2 Comprendre les méthodes de valorisation et leurs intérêts
- Partie 3 Panorama des défis restant à relever pour la mise en place de la réglementation
 - Arnaud LEROY Sphere
- Partie 4 Regards croisés de collectivités
 - o Patrice POIGNARD Mairie de Paris
 - Yves JEANNEROD Communauté de commune du Grand Besançon



 ${\tt l} \, \Big)$

Introduction

Contexte de la note et objectifs



Silène LEVOIR LEVILLAIN
Responsable des projets d'accompagnement



Partie 1

Point sur la réglementation

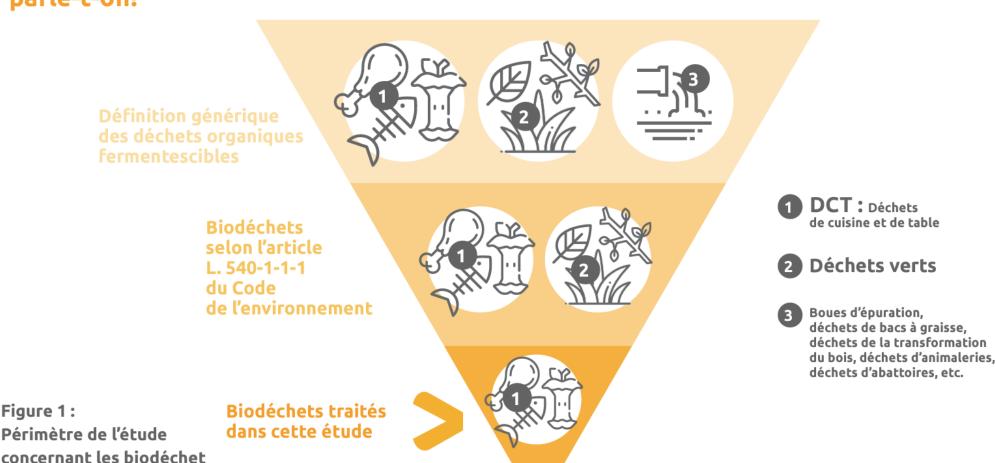
POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

1- Définitions légales des biodéchets et périmètre de l'étude

Le terme "biodéchets" regroupe "les **déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc**, les **déchets alimentaires ou de cuisine** provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires." (L.541-1-1 du code de l'environnement)

Périmètre de l'étude : De quels déchets parle-t-on?

(Source: INEC,2023)





POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

2- L'obligation légale des collectivités (Art. L541-21-1 du code de l'environnement)

L'obligation pèse directement sur les collectivités qui doivent proposer des solutions de tri à leurs habitants. Cela implique par extension une obligation de valorisation des biodéchets, via une collecte ou du compostage.



Il s'agit d'une obligation de moyen et non de résultat!

3 - Règlementation sanitaire européenne : la particularité des sous-produits animaux (SPAn)

Les SPAn : Cadavres entiers ou parties d'animaux, les produits d'origine animale ou d'autres produits obtenus à partir d'animaux n'étant pas destinés à la consommation humaine.

Ils sont classés en 3 catégories selon le risque qu'ils représentent pour la santé publique, environnementale et animale. Selon le règlement européen du 21 octobre 2009, les **DCT sont classés catégorie 3**, à savoir la moins risquée.

De ce statut découle des **obligations sanitaires** à respecter lors des étapes de collecte et de valorisation, notamment sur le matériel de collecte et de transport.

Partie 2

Comprendre les méthodes de valorisation et leurs

intérêts

MÉTHODES DE VALORISATION LES DEUX MÉTHODES PRINCIPALES DE VALORISATION

1- Le compost

- Procédé de **décomposition** opéré par des micro-organismes, fait en conditions **aérobies** (en **présence d'oxygène**) et de manière **contrôlée**.
- Valorisation de :
- matières azotées (fruits, légumes, tontes...)
- matières carbonées (des ligneux tels que des déchets de bois, branchages, sciure, feuilles)
- Libération de gaz carbonique (CO₂), d'ammoniac et de vapeur d'eau (entre autres).
- Production de chaleur (jusqu'à 70°C), rendant nécessaire l'aération régulière du mélange.
- Au bout de plusieurs mois, est ainsi produit un résidu organique stable riche en composés humiques: le compost.



MÉTHODES DE VALORISATION LES DEUX MÉTHODES PRINCIPALES DE VALORISATION

2 - La méthanisation

- Dégradation de matière organique en milieu anaérobie
- Production de **méthane** et **digestat**
- Processus de brassage des matières, éventuellement un apport d'eau, et une élévation de la température, qui accélère la fermentation.
- Au bout d'un mois et demi voire deux mois : production des premières quantités de biogaz et de digestat.
- Matières valorisées : boues de station d'épuration, effluents d'élevage, résidus de culture, biodéchets alimentaires des gros producteurs, déchets industriels (eaux de lavage de procédés industriels, boues industrielles...), déchets de l'industrie agroalimentaire (fruits et légumes, déchets d'abattoirs...)
- Déchets verts : non utilisés car leur pouvoir méthanogène est plus faible.
- Certaines matières premières sont en effet plus intéressantes que d'autres à ce niveau : alors que les céréales et huiles sont fortement méthanogènes, les lisiers le sont peu.

MÉTHODES DE VALORISATION LES PARAMÈTRES DE CHOIX DES MÉTHODES

Intérêt pour les sols des deux méthodes

- Compost: surtout amendant, peu fertilisant.
- Digestat : à la fois amendant et fertilisant.

Disparités ruralité-ville :

- Le compostage de **proximité** est plus simple dans les zones **peu denses** (maisons individuelles avec jardins). Possible en **appartement** mais en pratique, il est compliqué à mettre en place dans un contexte **contraint spatialement**.
- Une plateforme de compostage industriel prend beaucoup de place également.

Investissements

- Une unité de méthanisation demande des **investissements importants** à engager pour une collectivité, en raison de leur **technologie poussée**.
- Le compostage de proximité est une solution peu coûteuse pour les collectivités (étude du Réseau Compost)



Partie 3

Panorama des défis restant à relever pour la mise

en place de la réglementation

PANORAMA DES DÉFIS RESTANT À RELEVER FORMER LES CITOYENS ET LES ACCOMPAGNER

- L'absence d'harmonisation du geste de tri à l'échelle nationale implique un travail de pédagogie de la part des territoires avant de lancer leur démarche
- Du côté du compostage : Mettre en place un accompagnement et un suivi effectif des projets de compostage de proximité

J'EN AI GROS SUR LA PATATE!



Exemple de communication sur l'arrivée de la réglementation (Source : Sictom Sud Gironde)



PANORAMA DES DÉFIS RESTANT À RELEVER COLLECTER LES BIODÉCHETS



• Collecte en porte à porte / collecte des points d'apport volontaire



• Les modes de collecte sont fonction de la densité du territoire



 Le taux de participation des citoyens au tri influe directement les coûts liés à la collecte



• La collecte est soumise à des **exigences sanitaires** en lien direct avec le caractère fermentescible du gisement



INTERVENTION

PRÉ-COLLECTE: L'OPTION MATIÈRE PLASTIQUE BIOSOURCÉ COMPOSTABLE



Arnaud LEROY

Directeur développement durable, communication et relations institutionnelles – SPHERE

Trésorier de l'INEC



PANORAMA DES DÉFIS RESTANT À RELEVER PENSER LES MÉTHODES DE VALORISATION EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

- Accès au broyat en milieu urbain dense
- Penser les modes de valorisation en lien avec les exutoires disponibles sur le territoire pour le compost et le digestat.
- Instaurer un climat de confiance avec le monde agricole dans les territoires pour anticiper la diversification des exutoires à terme



Partie 4

Regards croisés de collectivités

REGARDS CROISÉS DE COLLECTIVITÉS MAIRIE DE PARIS



Patrice POIGNARD

Chargé d'étude – Mairie de Paris



REGARDS CROISÉS DE COLLECTIVITÉS GRAND BESANÇON MÉTROPOLE



Yves JEANNEROD

Chef du service études et système d'information à la gestion des déchets – Grand Besançon Métropole



